



## La Dauphine

### Les Œuvres de la Maison Dauphine

**Procès-verbal de la 28<sup>e</sup> assemblée annuelle des membres  
tenue le 11 septembre 2019 à 19 h 45  
au 44, Chaussée des Écossais, Québec (Morris Centre)**

#### **Présences :**

##### ***Membres***

Voir en annexe

##### ***Invités***

Risdon, M. Kenneth Édouard, directeur général

Des membres du conseil d'administration de la Fondation Maison Dauphine, des membres du personnel, des amis(es) des Œuvres de La Dauphine assistaient également à l'assemblée.

#### **1. Mot de bienvenue**

Le président de la Corporation, M. Bernard Hudon, préside l'assemblée. Il indique que le quorum est atteint et déclare l'assemblée annuelle des membres des Œuvres de la Maison Dauphine ouverte à 19 h 45.

Le président d'assemblée indique que l'avis de convocation a été expédié aux membres le 8 août dernier selon les délais prescrits aux Règlements généraux et un avis a paru dans le journal «Le Carrefour de Québec».

#### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Norman Jess, appuyé par Guy Leblanc, d'adopter l'ordre du jour tel qu'il apparaît en annexe au présent procès-verbal. La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **3. Assemblée annuelle des membres du 26 septembre 2018**

##### **3.1 Adoption du procès-verbal de la 27<sup>e</sup> assemblée annuelle des membres tenue le 26 septembre 2018**

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal qui se trouvait dans la documentation transmise avec la convocation ou qui était rendue disponible par la suite selon les modalités prévues.

Il est proposé par Michel Stein, appuyé par Guy Leblanc, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres tenue le 26 septembre 2018 tel que présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

##### **3.2 Affaires en découlant**

Aucun sujet en découlant

#### **4. États financiers vérifiés et rapport de l'auditeur indépendant**

##### **4.1 États financiers pour la période se terminant le 30 juin 2019**

Des exemplaires d'états financiers pour la période se terminant le 30 juin 2019 ont été remis aux membres présents.

Le président invite monsieur Jean-François Labrecque de la firme GRL, s.e.n.c.r.l. à présenter les états financiers des Œuvres. M. Labrecque mentionne que les états financiers ne comportent

pas d'anomalies significatives et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Œuvres de la Maison Dauphine.

M. Labrecque commente la composition des produits (subventions, dons et activités de financement) de même que les charges (les services aux jeunes, administration et charges de bâtiment et l'amortissement). Il commente également le bilan. Il mentionne que les états financiers présentent les notes complémentaires selon les normes comptables.

Il est proposé par Norman Jess, appuyé par André Potvin, d'adopter la résolution **OMD-AAM-2019-09-11-001** concernant les états financiers audités de 2018-2019 tels qu'ils apparaissent en annexe au présent procès-verbal. La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **4.2 Rapport de l'auditeur indépendant des états financiers au 30 juin 2019**

Le point a été traité au point 4.1.

*Il est proposé par Michel Stein, appuyé par Bernard Hudon d'ajourner l'assemblée à 19 h 50 pour la présentation des états financiers de la Fondation Maison Dauphine.*

*Monsieur Labrecque quitte la réunion.*

*A 20 h, il est proposé par Michel Stein, appuyé par Bernard Hudon de reprendre l'assemblée annuelle des membres des Œuvres de la Maison Dauphine.*

#### **5. Rapports annuels d'activités 2018-2019**

Des exemplaires des rapports annuels d'activités 2018-2019 de La Dauphine ont été remis aux membres présents.

Sur invitation du président d'assemblée, le directeur général est invité à présenter les rapports annuels d'activités. Le rapport présente le service de liaison, l'aide au logement, le Local, les projets spéciaux, l'hébergement, les services de santé, les services Babyboom et Santé de la sexualité, le volet animal à La Dauphine, le service spécialisé Jeunes Dauphine (JAD), l'École de la Rue, le service alimentaire, les services administratifs, les sources de financement. Le directeur général mentionne que l'hébergement d'urgence a été ouvert pendant 6 mois, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 avec une moyenne de 8 personnes par jour et qu'il y a eu une hausse de fréquentations par rapport à l'an dernier.

Le président mentionne que le conseil d'administration des Œuvres recommande aux membres l'adoption du Rapports annuels d'activités 2018-2019.

Il est proposé par Michel Stein, appuyé par Bernard Hudon, d'adopter la résolution **OMD-AAM-2019-09-11-002** concernant l'adoption du Rapports annuels d'activités 2018-2019 tel que soumis et tel qu'il apparait en annexe au présent procès-verbal. La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6. Nomination de la firme de vérification externe 2019-2020**

Le président mentionne que la Firme GRL s.e.n.c.r.l. vérifie les livres des Œuvres et de la Fondation depuis l'exercice financier 2016-2017.

Sur recommandation du conseil d'administration, il est proposé par Guy Leblanc, appuyé par Maude Desharnais d'adopter la résolution **OMD-AAM-2019-09-11-003** concernant la nomination de la firme de vérification externe pour l'année 2019-2020. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le président fait part que le conseil d'administration procédera à des appels d'offres auprès de firmes de vérification externe au cours de printemps 2020.

**7. Ratification des actes posés par les administrateurs et dirigeants de la Corporation depuis la dernière assemblée annuelle des membres**

Les membres ont reçu la liste des décisions prises par le conseil au cours de la dernière année qui se trouvait dans la documentation transmise avec la convocation ou rendue disponible par la suite selon les modalités prévues.

Il est proposé par Anne Robitaille, appuyé par Guy Leblanc, d'adopter la résolution **OMD-AAM-2019-09-11-004** concernant la ratification des décisions prises et des actes posés par le conseil d'administration et par les dirigeants 2018-2019. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**8. Élection des membres au conseil d'administration**

Le président de l'assemblée mentionne qu'en conformité avec l'entente de partenariat avec la Compagnie de Jésus, celle-ci a renouvelé son mandat, Bernard Hudon, s.j.

Le président d'assemblée mentionne les noms des membres dont le mandat vient à échéance en 2019. Il s'agit de Norman Jess, Charles-Étienne Pépin et André Potvin.

Il est proposé par Michel Stein, appuyé par Guy Leblanc, de renouveler les mandats de Norman Jess, Charles-Étienne Pépin et André Potvin. Tous les trois sont disposés à accepter un mandat de 2 ans

**9. Varia**

Un membre pose une question sur le futur projet d'hébergement d'urgence permanent, le directeur général mentionne que c'est pour répondre aux besoins des jeunes, que les Œuvres sont à la recherche d'un édifice et qu'un fonds immobilier a été créé pour l'achat de l'édifice. Il ajoute que le défi est le recrutement du personnel pour offrir les services.

**10. Levée de la séance**

Il est proposé par Guy Leblanc, appuyé par André Potvin, de lever la séance de l'assemblée annuelle des membres à 20h12. La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

Bernard Hudon  
Président



---

Guy Leblanc  
Secrétaire



# La Dauphine

## Les Œuvres de la Maison Dauphine

### Présences à l'assemblée annuelle des membres 11 septembre 2019

Blouin, Chantal	Bouffard, Marco	Cazes, Annie
Cousineau, Jean-Marc	Delagrave, Louise	Desharnais, Maude
Dorval, Claire	Dugas, Joan	Hudon, Bernard
Jess, Norman	Larochelle, Laurence	Laurin, Sylvie
Leblanc, Guy	Loyer, Olivier	Marin, Charles-David
Marin, Tristan	Nickner, Stella	Paquet, Jeannette
Pelletier, Louis	Pleau, Jacqueline	Potvin, André
Potvin, Clément	Regalbutto, Grant	Rizzetto, Marc
Robitaille, Anne	Ruest, Line	Ruest, Lucille
Séguin, André	Stein, Michel	Tremblay, Micheline
Veillette, Manon		

### Ordre du jour

#### 28<sup>e</sup> Assemblée annuelle des membres le mercredi 11 septembre 2019 à 19 h 15 44, Chaussée des Écossais, Québec (Morrin Centre)

1. Mot de bienvenue (président)
2. Adoption de l'ordre du jour (président)
3. Assemblée annuelle des membres du 26 septembre 2018
  - 3.1. Adoption du procès-verbal de la 27<sup>e</sup> assemblée annuelle des membres tenue le 26 septembre 2018 (document ci-joint)
  - 3.2. Affaires en découlant
4. États financiers vérifiés et rapport de l'auditeur indépendant (résolution jointe)
  - 4.1. États financiers pour la période se terminant le 30 juin 2019
  - 4.2. Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers au 30 juin 2019
5. Rapport d'activités 2018-2019 (résolution jointe)
6. Nomination de la firme de vérification externe pour 2019-2020 (résolution jointe)
7. Ratification des actes posés par les administrateurs et dirigeants de la Corporation depuis la dernière assemblée annuelle des membres (document et résolution joints)
8. Élection des membres au conseil d'administration
9. Varia (président)
10. Levée de la séance



## La Dauphine

### Les Œuvres de la Maison Dauphine

#### Résolution OMD-AAM-2019-09-11-001 concernant l'adoption des états financiers audités 2018-2019

*Adoptée lors de la 28<sup>e</sup> assemblée générale annuelle des membres  
régulièrement convoquée et tenue le 11 septembre 2019*

- Considérant** l'article 11 du règlement no.1 (règlements généraux) (version consolidée le 10 avril 2014) qui stipule que les membres de la corporation doivent recevoir en assemblée annuelle les états financiers vérifiés pour l'exercice précédent;
- considérant** les responsabilités du conseil en matière de gestion générale de la corporation tel que le stipule le mandat du conseil et la recommandation du conseil aux membres d'adopter les dits états financiers (**Résolution OMD-CA-2019-08-28-002**);
- considérant** l'avis de l'auditeur indépendant à l'effet que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Corporation Les Œuvres de la Maison Dauphine au 30 juin 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif;
- considérant** que les bailleurs de fonds principaux des Œuvres de la Maison Dauphine (Ministère de la Santé et des Services sociaux et Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du gouvernement du Québec) requièrent que les états financiers annuels des Œuvres soient adoptés par les membres lors de leur assemblée annuelle.

Sur proposition de Norman Jess, appuyée par André Potvin, il est résolu à l'unanimité :

- D'** adopter les états financiers des Œuvres de la Maison Dauphine pour l'exercice 2018-2019 tels qu'ils apparaissent en annexe au présent procès-verbal;
- d'** autoriser le président et le trésorier à signer lesdits états financiers;

Guy Leblanc  
Secrétaire



La Dauphine  
Les Œuvres de la Maison Dauphine

**Résolution OMD-AAM-2019-09-11-002 concernant  
le rapport annuel d'activités 2018-2019**

*Adoptée lors de la 28<sup>e</sup> assemblée générale annuelle des membres  
régulièrement convoquée et tenue le 11 septembre 2019*

- Considérant** que les bailleurs de fonds principaux des Œuvres de la Maison Dauphine (Ministère de la Santé et des Services sociaux et Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du gouvernement du Québec) requièrent que le rapport annuel d'activités des Œuvres soit adopté par les membres lors de leur assemblée annuelle;
- considérant** le rapport annuel d'activités soumis par la direction générale avec la documentation qui accompagnait l'avis de convocation à la présente réunion ou rendu disponible selon les modalités prévues dans la convocation;
- considérant** la recommandation favorable du conseil d'administration (**Résolution OMD-CA-2019-08-28-004**).

Sur proposition de Michel Stein, appuyée par Bernard Hudon, il est résolu à l'unanimité :

- D'** adopter le rapport annuel d'activités des Œuvres de la Maison Dauphine pour l'année 2018-2019 tel qu'il apparaît en annexe au présent procès-verbal.

Guy Leblanc  
Secrétaire



La Dauphine  
Les Œuvres de la Maison Dauphine

**Résolution OMD-AAM-2019-09-11-003 concernant  
la nomination de la firme de vérification externe pour 2019-2020**

*Adoptée lors de la 28<sup>e</sup> assemblée générale annuelle des membres  
régulièrement convoquée et tenue le 11 septembre 2019*

**Considérant** l'article 11 des règlements généraux #1 (version consolidée en date du 10 avril 2014) confie aux membres en assemblée annuelle le soin de nommer la firme de vérification externe de la corporation;

Sur proposition de Guy Leblanc, appuyée par Maude Desharnais, il est résolu à l'unanimité :

**De** nommer la firme GRL s.e.n.c.r.l., à titre firme de vérification externe pour l'exercice se terminant au 30 juin 2020.

Guy Leblanc  
Secrétaire



La Dauphine

Les Œuvres de la Maison Dauphine

**Résolution OMD-AAM-2019-09-11-004 pour ratifier  
les décisions prises et les actes posés par le conseil  
d'administration et par les dirigeants 2018-2019**

*Adoptée lors de la 28<sup>e</sup> assemblée générale annuelle des membres  
régulièrement convoquée et tenue le 11 septembre 2019*

- Considérant** l'article 11 du règlement no.1 (règlements généraux) (version consolidée le 10 avril 2014) qui stipule qu'il appartient à l'Assemblée annuelle de la corporation de ratifier les actes posés par le conseil d'administration;
- considérant** la liste des décisions prises par le conseil d'administration en 2018-2019 incluse dans la documentation transmise aux membres avec la convocation à la présente réunion ou rendue disponible selon les modalités prévues dans la convocation.

Sur proposition d'Anne Robitaille, appuyée par Guy Leblanc, il est résolu à l'unanimité :

- De** ratifier l'ensemble des décisions prises et les actes posés par le conseil d'administration et par les dirigeants au cours de l'année 2018-2019

Guy Leblanc  
Secrétaire